



Promotion d'une Politique Foncière Responsable

Elaboration d'une charte nationale de la gouvernance foncière

1. Charte nationale béninoise de bonne gouvernance foncière

2. Objectifs

- Contribue à l'accès équitable aux terres pour l'ensemble des acteurs, personnes physiques et personnes morales (de droit public et de droit privé).
- Renforcer la collaboration et le dialogue entre les parties prenantes pour une mise en œuvre efficiente de la législation foncière.
- Inspirer/orienter le secteur privé et les collectivités administratives locales afin de rentrer dans une spirale vertueuse (socialement et environnementalement) de « qualité de management » de l'usage des terres agricoles.

3. Eléments d'excellence : Les caractéristiques clés de la charte

- Seul document national (issue du secteur privé et de la société civile) de référence sur un code de conduite des utilisateurs de la terre.
- Transcription/adaptation (en un document unique cohérent inspiré des réalités socio-environnementales nationales du pays unique suivant les réalités / spécificités nationales) de deux références mondiales : les DV de la FAO et les ODD des Nations Unies.
- Potentiel de diffusion large : (30 icônes symboliques destinées à sensibiliser les la jeunesse et populations les moins alphabétisées).

3. Eléments d'excellence



Atelier de partage et de validation technique de la charte



Plaidoyer de la société civile face aux pouvoirs publics en vue de la validation nationale de la charte

4. Facteurs de succès

Processus long (4 années), éminemment inclusif, de **consultation/concertation** de plus de 200 experts nationaux : société civile (OSC), secteur privé (OPA), agents territoriaux communaux et ministériels, sociétés de finance (SFD), projets programmes de l'aide à la coopérations (PFT), etc.

5. Défis et facteurs de risque

- Défi de mobilisation des personnes ressource et experts
- Défi de maintenir la mobilisation de tous sur une longue période
- Défi de la vulgarisation. Solution : des icones à la manière des ODD
- Défi de l'appropriation. Solution : CNA et SYNPA
- Défi de la pérennisation et du suivi. Solution : des standards RSE

6. Formats disponibles et Source d'information / Disponibilité

Formats disponibles	Produits (par exemple boîtes à images, guide, factsheet et autres)	Source d'information / Disponibilité (Interne à la GIZ)
Papier	Brochure en A4	
	Kakémono	
	Rapport des ateliers	IDA + DMS
Numérique	Vidéo des ateliers de validation	<u>Lien IDA</u>
	La charte en version PPT avec ses Icones	

7. Groupe cible, et mode de pérennisation

Groupes cibles

Utilisateurs dans le cadre des études universitaires d'évaluation des performances RSE de suivi de mise en oeuvre de la charte :

Les petites entreprises agricoles
Les éleveurs de bovin
Les communes et collectivités territoriales
Les systèmes financiers décentralisés
La Société civile (ONG et syndicats)
Le secteur privé (investisseurs)

Mode de pérennisation (formation, sensibilisation, recyclage...)

Les six (6) Sous-Chartes (avec 18 Principes Opérationnels)

Charte
Légalité, Droit et Gouvernance
(SC.1)



Charte
Economie Verte / Développement Responsable
(SC.2)



Charte
Ethique, Solidarité et Justice Sociale
(SC.3)



Charte
Environnement et Biodiversité
(SC.4)



Charte
Culture, Savoirs et Enseignement
(SC.5)



Charte
Usage des Terres et Droit Foncier
(SC.6)



7. Responsable et mode de pérennisation

Responsable du produit	Mode de pérennisation (formation, sensibilisation, recyclage...)
La Chambre Nationale d'Agriculture (CNA)	Portage de la Charte pour une validation en Conseil des Ministres
Université de Parakou et laboratoire de recherche LaSEN	Développement et suivi de 3 standards RSE
ADECORB (Association des Communes du Borgou)	Enregistrement des performances des communes membres.

8. Implications financières

Coûts des grandes étapes du développement de la charte (en Euros)

Grandes étapes	Coût (Euros)
Ateliers de rédactions	15.000
Ateliers de validation	15.000
Développement des standards RSE	10.000
Etudes de terrain RSE	10.000
Missions internationales de diffusion de la charte	20.000
Budget du siège GIZ pour les 10 ans des DV-FAO	50.000

8. Implications financières

Coûts de revient de la charte par groupe cible (en Euros) :

Remarque : affectation des 120.000 euros : Entreprises agricoles : 60 Keuros + Communes : 40 Keuros + éleveurs : 20 Keuros

- 60.000 E / 300 entreprises (moyenne 20 ha) agricoles suivies en RSE
 - = **200 euros / entreprise**
 - = **10 euros /ha**
- 40.000 E / 5 communes suivies en RSE (6.700 ménages agricoles)
 - = **8.000 euros / communes**
 - = **6 euros / ménage agricole**
- 120.000 E / 50 éleveurs de bovins (cheptel 50 x 150 têtes) suivis en RSE
 - = **2.400 euros / éleveur**
 - = **16 euros / tête de bovin**

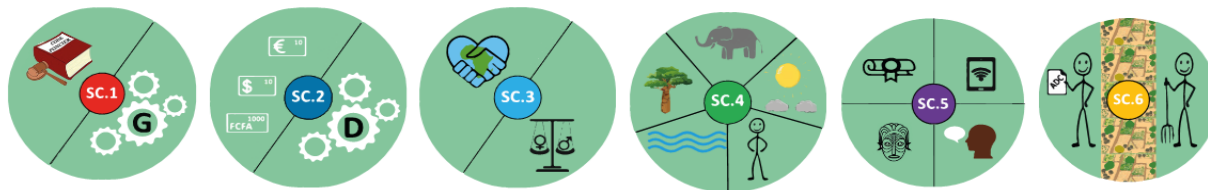
Cadre de la RSE

6 Chartes RSE

4 Principes Transversaux RSE
15 Principes Opérationnels RSE

46 Exemples d'Activités RSE

6 Chartes RSE



Cadre pour le
développement de
stratégies de
Responsabilité
Sociale et
Environnementale
(RSE)

Mise en œuvre de la
Charte Nationale des droits et devoirs
des utilisateurs des terres

4 Principes Transversaux RSE

- PT.1 Principe du développement responsable et de qualité de vie des individus
- PT.2 Principe de sauvegarde de l'intégrité environnementale et sociale
- PT.3 Principe d'aménagement du territoire et de préservation des sols et des ressources en eaux
- PT.4 Principe de faisabilité, de revue institutionnelle, de situation de référence et de suivi

15 Principes RSE Opérationnels

46 Exemples d'activités RSE

Illustration des 6 chartes RSE de la Charte Nationale de gouvernance foncière

Les DV / FAO



Les Principes de la Charte Nationale



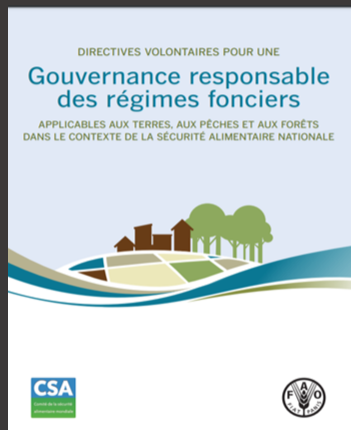
Les ODD / NU

15 principes 162 Articles

5 Principes Généraux

10 Principes de Mise en Œuvre

162 Articles dans 26 Chapitres



18 Principes Opérationnels / 3 Principes de Base / 3 Principes Transversaux



P.1 Principe de primauté de l'Etat de droit

P.2 Principe d'intégrité nationale, collective et individuelle

P.3 Principe de la gouvernance démocratique



P.4 Principe d'internalisation des coûts et de compensation des coûts d'opportunité

P.5 Principe d'efficacité économique

P.6 Principe de production et consommation responsables



P.7 Principe éthique de consentement préalable et de participation pleine et efficace

P.8 Principe d'équité, d'impartialité et de solidarité

P.9 Principe d'égalité des genres



P.10 Principe de préservation et de protection de la biodiversité et des écosystèmes

P.11 Principe d'action préventive et de correction

P.12 Principe de résilience face au changement climatique et aux risques naturels

P.13 Principe de sauvegarde du patrimoine culturel et de valorisation des savoirs

P.14 Principe de participation et d'accès au savoir

P.15 Principe de répartition des bénéfiques de la mise en valeur des ressources naturelles



P.16 Principe de Gouvernance Responsable des régimes fonciers

P.17 Principe de reconnaissance des droits coutumiers liés au foncier

P.18 Principe de respect de la propriété foncière et des droits d'usage



PB.1 Principe du développement responsable et de qualité de vie des individus

PB.2 Principe de sauvegarde de l'intégrité environnementale et sociale

PB.3 Principe d'aménagement du territoire et de préservation des sols et des ressources en eaux



PT.1 Principe de faisabilité, de revue institutionnelle, de situation de référence et de suivi

PT.2 Principe de redevabilité (ou principe d'imputabilité) de permanence et de durabilité

PT.3 Principe de partenariat, de coopération et de capitalisation

Prise en compte intégrale des 17 ODD des Nations Unies (UNDP)

17 ODD



Prise en compte de 7 ODD :

